

TARIFICATION HEBERGEMENT ET DEPENDANCE
Pour l'EHPAD Simone de Beauvoir
Applicable au 01/03/2025

Le coût mensuel de l'hébergement restant à la charge du Résident est obtenu en multipliant le « coût journalier hébergement » par le nombre de jours du mois considéré.

➤ **Tarifs applicables aux résidents de plus de 60 ans :**

		EHPAD
TARIF JOURNALIER HEBERGEMENT	Résident de +60 ans	79,70 €
TARIF JOURNALIER DEPENDANCE	GIR 1-2 (pris en charge par APA* moins le ticket modérateur dépendance qui reste à la charge du résident)	25,13 €
	GIR 3-4 (pris en charge par APA* moins le ticket modérateur dépendance qui reste à la charge du résident)	15,95 €
	GIR 5-6 (ticket modérateur dépendance)	6,76 €
COUT JOURNALIER HEBERGEMENT à la charge du résident	RESIDENT de +60 ans	86,46 €

* APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Le coût journalier de l'hébergement restant à la charge du Résident correspond à la somme du « tarif journalier hébergement » et du « ticket modérateur dépendance (GIR 5-6 ») pour le département de l'Hérault.

➤ **Tarifs applicables aux résidents de moins de 60 ans :**

		EHPAD
COUT JOURNALIER HEBERGEMENT à la charge du résident	RESIDENT de -60 ans	101,72 €